

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS DE MAINTENANCES ET D' HYGIENE

TPI HYDROCONSOBOIS

TRAITEMENT HYDROFUGE PRÊT A L'EMPLOI

AVEC FONCTION FONGICIDE et INSECTICIDE PRÉVENTIVE

pour CHARPENTES et BARDAGES en BOIS.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de composés protecteurs hydrofuges, additif renforçant la stabilité et la durabilité, de solvant favorisant la pénétration et l'application.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide limpide.
MASSE VOLUMIQUE	: 795 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	: Neutre.
POINT D' ECLAIR	: 51,2 °c afnor coupe fermée.
INFLAMMABILITE	: INFLAMMABLE classe de point d'éclair supérieur à 21 °c et inférieur à 55°c.
ODEUR	: Légèrement éthérée.
COULEUR	: Très légèrement ambrée.
TENSION SUPERFICIELLE	: 26,5 dyne / cm
POUVOIR COUVRANT	: De 0,3 à 1 litre par m ² environ par couche pour un bois très poreux De 1 Litre pour 5 à 7 m ² environ par couche pour un bois peu poreux
DUREE de VIE MOYENNE de la PROTECTION	: De 5 à 10 ans suivant essence traitée et exposition <small>(information non contractuelle)</small>

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Prêt à l'emploi, non miscible à l'eau.

Fortement pénétrant des supports poreux, fibres végétales sèches.

Permet de lutter efficacement contre les altérations biologiques des bois, bactéries, champignons, moisissures, insectes - **AFNOR NF X 40.100 classe 1, 2 et 3.**

Par la présence de **PYRETHRINES** et de **FONGICIDE** apporte une action :

- **insecticide** : insectes ennemis du bois tels que capricornes, vrillettes, termites.

- **fongicide** : champignons tels que gloeophyllum trabeum, gloeophyllum abietinum, poria placenta, poria incrassata, poria xantha, coriolus versicolor, serpula lacrymans (**mérule**), trametes lilacinasilva, pycnoporus coccineus, fomes lividus, conioophora olivacea.

Exerce simultanément une action complémentaire protectrice contre l'humidité sur les surfaces verticales.

Laisse respirer les supports traités.

Traitement fongicide et insecticide des bois en intérieur, en extérieur, pour bois, charpentes, bardages en bois, pour parquets, lambris exposés dans des locaux humides ou à proximité des maçonneries, parpaings, plâtres, briques, enduits de ciment, traiter simultanément bois et matériaux.

S'utilise pour la protection des bois fraîchement sciés
(lutte contre le bleuissement).

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS DE MAINTENANCES ET D' HYGIENE

Suite fiche technique **TPI HYDROCONSOBOIS**

MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise sur bois préalablement dépoussiérés et nettoyés (éliminer poussières, sciures, afin de favoriser la pénétration, ne pas utiliser de détergents acides, alcalins ou d'algicides cationiques difficilement rinçables et incompatibles).

Application toujours en préventif sur supports secs en une ou deux couches pour imprégnation jusqu'au refus:

Appliquer en pulvérisation, au pistolet airless, au pinceau, au badigeon ou à la brosse en deux couches pour imprégnation jusqu'au refus suivant porosité et état du bois.

NOTA : Durée limite de conservation conseillée : conservé dans son emballage d'origine non ouvert dans un local tempéré, durée d'utilisation conseillée de 12 mois après sa date de fabrication.

RECOMMANDATIONS

EUH208 Contient BIS(1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYL) SEBACATE. Peut produire une réaction allergique.

EUH208 Contient PROPICONAZOLE. Peut produire une réaction allergique.

EUH208 Contient SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6,PENTAMETHYL-4-. Peut produire une réaction allergique.

EUH208 Contient BUTYLCARBAMATE DE 3-iodo-2-PROPYNYLE. Peut produire une réaction allergique.

Etiquetage Biocide TP 08 :

PROPICONAZOLE	1.50 g/kg
BUTYLCARBAMATE DE 3-iodo-2-PROPYNYLE	1.20 g/kg
CYPERMETHRINE CIS/TRANS +/-40/60	2.00 g/kg

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Observer les précautions inhérentes aux préparations solvantées, de classe de point d'éclair supérieure à 21°C et inférieure à 55°C.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Stockage, manipulation dans un endroit frais et ventilé à l'abri du soleil et à l'écart de source d'ignition et de chaleur, éviter l'inhalation prolongée ou répétée de solvants nettoyants.

Ne pas fumer.




Refermer l'emballage après utilisation pour éviter tout risque d'introduction d'humidité ambiante ou évaporation rapide du produit.

Effectuer au préalable, un test de compatibilité sur supports et matériels fragiles.

Eviter les contacts répétés ou prolongés avec l'épiderme en utilisant des gants.

En cas de projection accidentelle dans les yeux, sur la peau, laver abondamment à l'eau claire. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

			DANGER
H226	Liquide et vapeurs inflammables.		
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.		
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.		
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.		
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.		
P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.		

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.